

C O U S I N - H E N R A T

Étude historique sur Warmeriville et ses dépendances, Vaudétré, Ragonet, Le Pré, Les Marais et Le Val-des-Bois

*Chapitre XII, Les usines de Warmeriville : l'usine du Val-des-Bois et la
famille Harmel (p. 349-376)*

Reims, L. Monce

1900

CETTE ÉDITION

Ce document reproduit en entier un texte paru dans Chapitre XII, Les usines de Warmeriville : l'usine du Val-des-Bois et la famille Harmel (p. 349-376), d'après l'édition de 1900. Il a été recomposé dans l'esprit de l'original : pages de titre et titres suivent la mise en page d'origine ; les illustrations ont été découpées dans le document numérisé et restaurées. L'orthographe et la ponctuation de l'époque sont conservées ; 22 coquilles évidentes de l'imprimeur ont été corrigées.

Les notes numérotées sont celles de l'ouvrage ; elles sont numérotées ici à la suite, du début à la fin.

Léon Harmel, le Bon Père du Val-des-Bois

leonharmel.com

Transcription établie d'après l'exemplaire numérisé par la Bibliothèque nationale de France (gallica.bnf.fr). Source gallica.bnf.fr / BnF.

Document original : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1437954>

Version du 1er octobre 2026.

CHAPITRE DOUZIÈME

Les usines de Warmeriville

Sommaire. — L'usine du Val-des-Bois, l'usine de Ragonet.

PREMIÈRE PARTIE

L'usine du Val-des-Bois

Le Val-des-Bois est l'Usine qui, en 1840, remplaça l'ancien Moulin-de-Bas de Warmeriville. Elle est située sur cette jolie rivière de la Suippe, dont les détours gracieux et pittoresques ont tenté le pinceau si artistique de notre compatriote rémois, M. Barreau. C'est une abondance d'arbustes, de bosquets et de bois, dont la verdoyante parure dissimule presque l'usine et ses constructions pendant l'été, ce qui explique le nom poétique de Val-des-Bois que lui donna Madame Jacques Harmel, l'aïeule des propriétaires actuels.

A la fin du siècle dernier, le père de Monsieur Jacques-Joseph Harmel dirigeait déjà une importante exploitation manufacturière de laine à Sainte-Cécile. Il monta la seconde filature de l'Empire français. (Notice biographique de M. J.-J. Goose.)

Lors de l'annexion de ce pays à la Belgique, son fils, le chef de la famille actuelle, désirant conserver sa qualité de Français, vint s'établir à Angecourt, dans les Ardennes, puis à Boulzicourt, et à la Neuville-lez-Wasigny (établissement disparu à la suite d'un incendie en 1891), Monsieur Jacques Joseph était associé avec ses frères, Félix et Hubert Harmel. L'usine de Boulzicourt est restée dans la famille du second frère, et elle est actuellement la propriété de M. Léopold Harmel son fils. M. Hubert Harmel s'est retiré des affaires encore jeune, et son fils, Monsieur Albert Harmel, entra plus tard à l'usine du Val-des-Bois, fondée en 1840 par M. Jacques-Joseph Harmel.

Transformations successives de l'usine

La première installation qui succéda à celle du moulin, fut une filature cardée pour la flanelle, article alors très prospère sur la place de Reims. En 1850 l'usine s'agrandit par l'adjonction d'une filature de laine peignée. En 1864, la création des fils dits de haute-nouveauté, dont la Maison Harmel a eu longtemps l'exclusivité, la fit connaître et augmenta son importance. C'est la même année que fut monté le peignage. La teinture ne s'installa qu'en 1880. Jusqu'à ce moment il fallait teindre à Roubaix, obligation très gênante et très coûteuse. En 1886, l'usine invente et exploite un brevet pour la teinture de la laine peignée en bobines qui simplifie la manutention et diminue le déchet dans des proportions importantes.

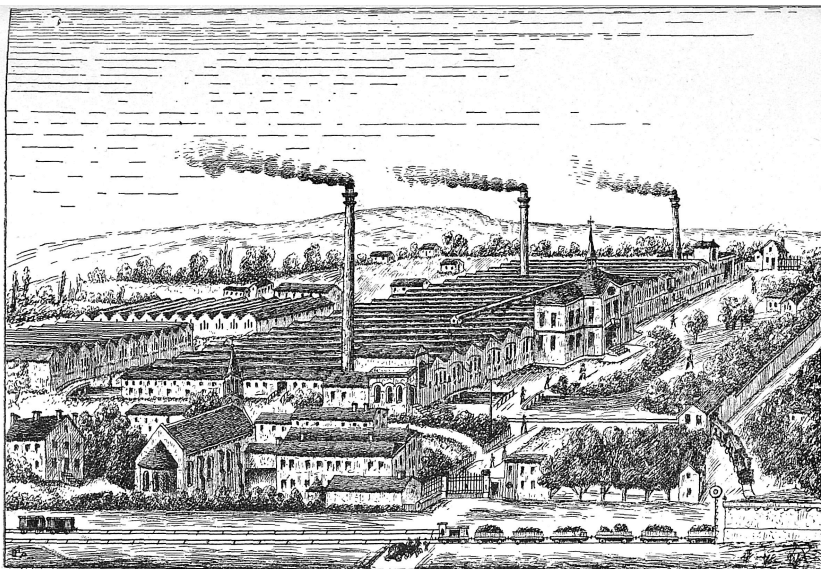
Les Membres de la Famille Harmel devant le Monde industriel

L'industrie de la laine cardée, jointe à celle de la laine peignée, prend une extension rapide, et les affaires s'étendent sur presque tous les marchés de l'Europe. Mais les Directeurs de l'usine ne s'en tiennent pas à ces résultats. Ils modifient, ils perfectionnent les machines employées pour leur fabrication, comme le démontrent les brevets dont ils ont été et dont ils sont les titulaires et les nombreuses médailles obtenues aux diverses expositions qui se sont succédées depuis 1862 :

Londres, Reims, etc., Paris 1878 (Rappel de médaille d'or).

Marchant toujours de l'avant, la Société Harmel Frères invente en 1882 un appareil pour la destruction mécanique des gratterons, charçons et pailles dans les matières textiles. Ce brevet, adopté avec enthousiasme par le monde industriel, sous le nom de système Harmel, est certainement l'invention la plus considérable et en même temps la plus efficace qui se soit produite dans l'Industrie textile dans les 25 dernières années. La faveur qui l'accueillit, les résultats extraordinaires obtenus, firent qu'en moins de deux années, plus de 1500 ma-

chines du système Harmel fonctionnaient dans les plus grands peignages de Roubaix, sans compter celles qui marchaient à l'étranger.



L'abbé J. Chevallier del.

Val-des-Bois

Dans les temps difficiles qu'a traversé et que traverse encore l'industrie lainière, il a fallu que les différents membres de la famille Harmel suivent d'un pas égal la marche rapide du progrès, qu'ils sachent trouver les innovations nécessaires pour la perfection des produits et qu'ils puissent satisfaire les caprices renouvelés de la mode tout en se tenant à la hauteur de la concurrence.

Après avoir bravé toutes ces difficultés, la maison Harmel a conservé son rang et aujourd'hui elle est considérée comme la plus importante du département.

Récompenses obtenues à l'Exposition universelle de Paris 1900

Classe 82. — Fils et tissus de laine

2 *Médailles d'or* : Harmel Frères ; Ladame Léon, collaborateur.

2 *Médailles d'argent* : Aubry Edmond, Esqui Emile, collaborateurs.

4 *Médailles de bronze* : Delcroix Henri, Maquinay Antoine, Rudler Charles, Scherrer Charles, collaborateurs.

Classe 102. — Rémunération du travail

1 *Médaille d'or* : Harmel Frères.

1 *Médaille d'argent* : Aulner Léon, collaborateur.

Classe 104. — Syndicats agricoles

1 *Médaille d'argent* : Syndicat agricole de la Champagne.

Classe 105

1 *Médaille d'or* : Harmel Frères.

1 *Médaille d'argent* : Sacotte, collaborateur.

2 *Mentions honorables* : Guillaume, Gaucher, collaborateurs.

Classe 106. — Habitations ouvrières

2 *Médailles d'argent* : Harmel Frères ; Pilardeau Emile, collaborateur.

1 *Médaille de bronze* : Griffon-Champenois, collaborateur.

1 *Mention honorable* : Godfroy Alexandre, collaborateur.

Classe 108. — Développement intellectuel et moral des ouvriers

1 *Médaille d'or* : Harmel Frères.

2 *Médailles de bronze* : Jolivet Alfred, Hallet Gustave, collaborateurs.

Classe 109. — Institutions de prévoyance

1 *Médaille d'argent* : Harmel Frères.

1 *Médaille de bronze* : Gentilhomme François, collaborateur.

3 *Mentions honorables* : Bruno Charles, Glatigny Eugène, Gobinet Etienne, collaborateurs.

Résumé

Harmel Frères : 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent.

Syndicat agricole : 1 médaille d'argent.

Collaborateurs : 1 médaille d'or, 5 médailles d'argent, 8 médailles de bronze, 6 mentions honorables.

Total : 27 récompenses.

Débouchés des Produits de l'usine du Val-des-Bois

Les fils peignés de l'usine Harmel sont employés pour les tissus robes et pour les tissus draperies. Ils sont expédiés sur toutes les places de France, dans les grands centres de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie. Ils ont porté partout le bon renom du village de Warmeriville qui, grâce à cette extension commerciale considérable, est connu partout.

Les laines employées proviennent en majeure partie d'Australie, de Buenos-Ayres et aussi de France. La moyenne des quantités consommées dans l'usine même est de 7 à 800,000 kilos annuellement.

Les droits de douane entre la France et l'Espagne ont obligé la maison à suivre sa clientèle dans ce pays, où ils possèdent une importante filature à Sabadell, près de Barcelonne.

Directions principales de l'usine du Val-des-Bois

Dans la première période, qui dura jusqu'en 1865, la direction principale était composée de MM. Jacques-Joseph Harmel, Jules, Léon et Ernest Harmel, ses fils.

Dans la seconde période, qui se prolonge jusqu'en 1886, nous retrouvons les trois frères, qui se sont adjoints M. Albert Harmel, leur cousin.

Ensuite, c'est la Société actuelle, composée de M. Albert Harmel et de MM. Félix et Léon Harmel, ses neveux, et tous deux fils de M. Léon Harmel, le Bon Père.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de nous étendre davantage sur la direction de l'usine au paragraphe « Biographies ».

L'Usine

De 1840 à 1874, l'usine est composée de vastes bâtiments à cinq étages ayant près de 100 mètres de longueur. A la suite de l'incendie du 13 septembre 1874, on l'a reconstruit en rez-de-chaussée ; les salles y sont spacieuses et largement éclairées. La hauteur en est de 4^m50 sous poutre et de 6 mètres sous plafond. L'aération est faite par des ventilateurs multiples qui enlèvent chacun environ 15,000 mètres cubes d'air à l'heure. 90 appareils réfrigérants refroidissent l'atmosphère en été et maintiennent une température qui, tout en étant favorable au travail de la laine, réunit les conditions désirables pour l'hygiène des ouvriers. L'éclairage, autrefois produit par le gaz, est aujourd'hui remplacé par l'électricité. On remarque également dans l'usine tous les perfectionnements nouveaux et toutes les précautions les plus minutieuses pour protéger les ouvriers contre les accidents pendant le travail.

Le Personnel

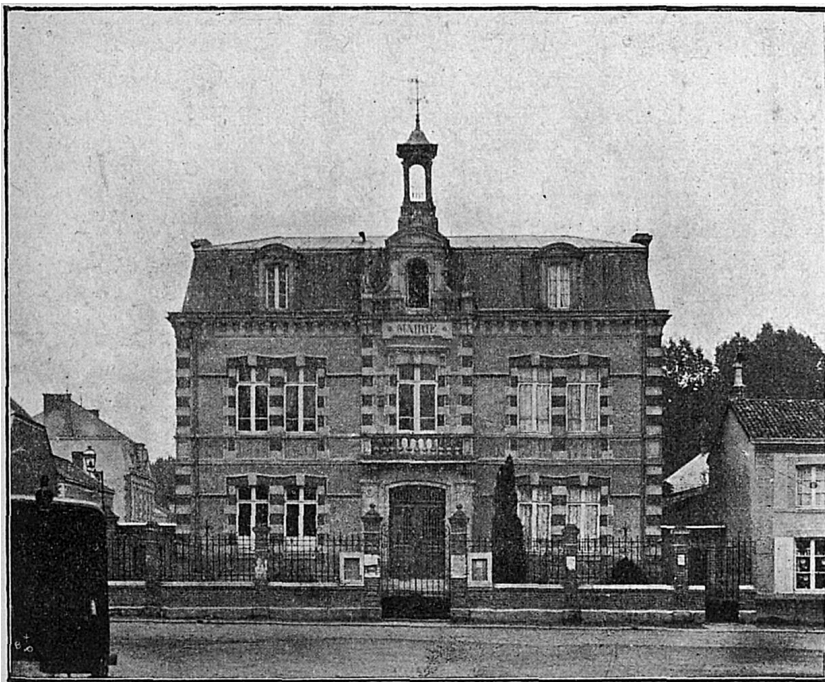
Le personnel de l'usine a toujours été en augmentant, de sorte qu'aujourd'hui, dans 305 familles, il y a environ 800 membres qui travaillent effectivement et environ 45 contre-maîtres ou employés.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'usine du Val-des-Bois, c'est qu'il n'y a jamais eu ni grève ni chômage. Dans les années difficiles, comme 1848, 1870, 1871, 1874, la maison a su toujours trou-

ver les moyens et faire les sacrifices nécessaires pour occuper son personnel. Dans les années douloureuses de 1870-1871, tous les éléments de travail manquent à la fois : la houille pour produire la force, l'argent pour soutenir le courant des affaires, la poste pour entretenir les communications et favoriser les transactions, et enfin les transports pour écouler les marchandises fabriquées. Les patrons d'alors surent, à force d'énergie et d'abnégation, surmonter toutes ces difficultés et faire face à toutes les nécessités.

Quand l'incendie de 1874 détruisit presque complètement la filature, une autre usine fut louée à la Neuville-les-Wasigny, et dans les trois jours qui suivirent, le personnel masculin, transporté dans ce pays, n'eut pas de chômage à subir. Les femmes trouvèrent de l'ouvrage dans les bâtiments annexes où se trouvent la préparation et qui avaient été préservés.

*
**



La Mairie de Warmeriville.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

ANNEXE

Société des Vétérans de l'usine du Val-des-Bois

composée de 70 ouvriers ayant de 25 à 58 ans de service à l'usine au mois d'octobre 1899.

Hors cadres : 2 patrons, 1 médecin.

Résumé des Récompenses honorifiques

1 Croix de Chevalier de Saint-Sylvestre.

1 Médaille de vermeil du Ministre du Commerce et de l'Industrie, décernée par M. Carnot.

27 Médailles d'honneur du Ministre du Commerce et de l'Industrie, dont une décernée par M. Félix Faure.

1 Médaille d'honneur du Ministre de l'Intérieur (dévouement).

49 Premières médailles d'honneur de la Société Industrielle de Reims.

1 Médaille d'honneur de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures.

1 Médaille d'honneur de l'Association des Industriels de France contre les accidents du travail.

2 Médailles d'honneur de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

5 Médailles et Mentions honorables, Exposition universelle de 1878.

12 Diplômes d'honneur, Association générale du Commerce et de l'Industrie des Tissus et des matières textiles.

2 Mentions honorables, Société de Secours.

Soit 102 récompenses obtenues par les ouvriers.

★
★★

1. — 17 mars 1841, 58 ans, Mme WARMONT, Aimée, femme GENET. Médaille de vermeil, Ministre du Commerce, décernée par M. Carnot, à Reims, le 18 septembre 1891¹.
2. — 17 septembre 1842, 56 ans, M. VOIRON, Alexandre. Médaille de bronze, Exposition universelle 1878 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, décembre 1893.
3. — 15 mai 1843, 55 ans, M. HUBERT, Jean-Joseph. Médaille de bronze, Exposition universelle 1878 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, décembre 1893.
4. — 12 mai 1844, 54 ans, M. BARTHÉLEMY, Jean-Baptiste. Diplôme mention honorable, Exposition universelle 1878 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, juillet 1894.
5. — 26 juillet 1844, 54 ans, M. AUBLIN, Jean-Charles-Edouard. Diplôme mention honorable, Exposition universelle 1878 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1895 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, décernée par M. Félix Faure, à Reims, le 16 juillet 1896.
6. — 17 novembre 1845, 53 ans, M. PÉRIN, Martin. Diplôme mention honorable, Exposition universelle 1878 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, juillet 1894.
7. — 28 avril 1850, 49 ans, Mme GAILLARD, Catherine, veuve LAMARCHE. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
8. — 29 janvier 1854, 45 ans, M. TERNEAUX, Florent-Théotine. Médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 23 février 1893 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 25 mars 1893.
9. — 1^{er} avril 1854, 45 ans, M. WARLET, Jacques-François. Médaille d'honneur, Ministre de l'Intérieur, acte de dévouement, 1852 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, juillet 1894.

1. Les chiffres en avant sont des numéros d'ordre ; la date qui suit, l'année d'entrée en service à l'usine, et ensuite le nombre d'années de service.

10. — 15 avril 1854, 45 ans, M. PROTIN, Pierre. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1894.

11. — 1^{er} septembre 1854, 44 ans, M. JOLIVET, Alfred. Diplôme d'honneur, Association du commerce et de l'industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1894 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, août 1896 ; médaille d'honneur, Association des Industriels de France, 1897.

12. — 13 septembre 1854, 44 ans, M. LADAME, Léon. Médaille d'honneur, Ministre du Commerce, juillet 1894.

13. — 8 juillet 1855, 43 ans, M. GENTILHOMME, Didier-François. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1894 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, août 1896.

14. — 9 février 1858, 41 ans, Mme FAUDIER, Alphonsine, femme BLONDEAU. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.

15. — 5 décembre 1858, 40 ans, M. MANGIN, Armand. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, février 1897.

16. — 10 décembre 1858, 40 ans, Mme CAMUS, Henriette, veuve PÉROTIN. Médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 1^{er} janvier 1899 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

17. — 11 mars 1860, 39 ans, M. COPRÉAU, Pierre. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1894 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, janvier 1897.

18. — 3 mai 1860, 38 ans, M. ESQUI, Emile. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre

1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, février 1897.

19. — 18 mai 1860, 38 ans, Mme LAMARCHE, Irma, femme GENTILHOMME. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896.

20. — 10 août 1861, 37 ans, M. GLATIGNY, Jean-Baptiste-Eugène. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, février 1897.

21. — 17 août 1861, 37 ans, Mme JACTAT, Mathilde. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1897.

22. — 6 mars 1862, 37 ans, Mlle CLONET, Félicie. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.

23. — 6 mars 1862, 37 ans, M. CLONET, Joseph. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

24. — 17 avril 1862, 37 ans, Mlle MAHOT, Elvire. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 2 décembre 1895.

25. — 19 février 1863, 36 ans, M. GODFROY, Alexandre. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, février 1897.

26. — 1^{er} avril 1863, 36 ans, M. CHAMPION, François. Chevalier de Saint-Sylvestre, Rome, 4 mai 1892 ; diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, février 1897.

27. — 10 mai 1863, 35 ans, M. GENET, Philippe. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, juillet 1898.

28. — 12 octobre 1863, 35 ans, M. PÉROTIN, René. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, août 1896.

29. — 10 mars 1864, 35 ans, Mme THOMASSIN, Marthe, femme HUYET. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1896.

30. — 16 août 1864, 34 ans, M. CHARLIER, Désiré. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894.

31. — 1^{er} octobre 1864, 34 ans, M. WOIRON, Camille. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1895.

32. — 17 octobre 1864, 34 ans, Mlle TOMSON, Marie. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1899.

33. — 27 novembre 1864, 34 ans, M. HALLET, Jean-Baptiste. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1895.

34. — 15 juin 1865, 33 ans, M. SCHERRER, Charles. Médaille d'honneur, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 24 juin 1898 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 1^{er} janvier 1899 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

35. — 12 août 1865, 33 ans, M. ANDRY, Emile. Médaille d'honneur, Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 24 juin 1898 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1895 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 1^{er} janvier 1899.

36. — 15 novembre 1865, 33 ans, Mlle BELVA, Marie. Médaille d'honneur, Société de protection des apprentis, Paris, 14 juin 1896 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

37. — 1^{er} octobre 1866, 32 ans, M. SERVAIS, Adolphe. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

38. — 5 octobre 1866, 32 ans, M. SERVAIS, Joseph. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

39. — 12 février 1867, 32 ans, M. PÉROTIN, Vital. Médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 1^{er} janvier 1899 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
40. — 31 juillet 1867, 31 ans, M. BLONDEAU, Adolphe. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, décembre 1895 ; médaille d'honneur, Ministre du Commerce, 1^{er} janvier 1899.
41. — 17 janvier 1868, 31 ans, Mme CHARLIER, Félicité, veuve MAINGON. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
42. — 17 janvier 1868, 31 ans, Mlle MAINGON, Philomène. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899 ; Médaille d'honneur 1900.
43. — 17 mars 1868, 31 ans, M. DÉCARREAU, Florentin. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899 ; médaille d'honneur 1900.
44. — 13 mai 1868, 30 ans, M. LECLÈRE, Jean-Marie. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899 ; médaille d'honneur 1900.
45. — 15 mai 1868, 30 ans, Mme Lecourt, Marie, femme GÉRARD, Joseph. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
46. — 10 juin 1868, 30 ans, M. AUBLIN, Julien. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
47. — 29 novembre 1868, 30 ans, M. GUYOT, Alferte. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899 ; médaille d'honneur 1900.
48. — 2 novembre 1868, 30 ans, Mlle GUYOT, Joséphine. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
49. — 2 novembre 1868, 30 ans, Mme MUNOT, Mélanie, femme DÉCARREAU. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.

50. — 10 décembre 1868, 30 ans, M. LAPORTE, Léon. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
51. — 17 juin 1869, 29 ans, M. MAGIS, Maximilien. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 20 janvier 1899.
52. — 20 août 1869, 29 ans, M. EME, Grégoire. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
53. — 26 septembre 1869, 29 ans, M. BÉGLOT, Henri. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, 29 janvier 1899.
54. — 15 mai 1870, 28 ans, Mme MITTIAUX, Amélie, femme LEROY. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
55. — 6 octobre 1870, 28 ans, M. BRABANT, Jean-Baptiste. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
56. — 17 octobre 1870, 28 ans, M. TOMSON, Auguste. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
57. — 13 mars 1871, 28 ans, M. JOLIVET, Ernest. Diplôme d'honneur, Association du Commerce et de l'Industrie de Paris, 18 octobre 1894 ; médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
58. — 21 mars 1871, 28 ans, M. GÉRARD, Joseph. Médaille d'honneur, Société industrielle de Reims, octobre 1899.
59. — 20 juillet 1871, 27 ans, M. DUFOUR, Benoit.
60. — 4 août 1871, 27 ans, M. DUFOUR, Joseph.
61. — 4 août 1871, 27 ans, M. DUFOUR, Augustin.
62. — 17 septembre 1871, 27 ans, M. COLIN, Adolphe.
63. — 3 octobre 1871, 27 ans, M. RAUX, Ernest.
64. — 15 février 1872, 27 ans, M. PECK, Edouard.
65. — 2 avril 1872, 27 ans, Mlle EME, Marie.
66. — 2 septembre 1872, 26 ans, M. AUBRY, Edmond.
67. — 15 octobre 1872, 26 ans, M. DARDART, Aimé.
68. — 18 octobre 1872, 26 ans, M. DUPUIS, Victor.
69. — 30 mai 1873, 25 ans, M. DUFOUR, François.

70. — 1^{er} mars 1874, 25 ans, M. SACOTTE, Adolphe.

Hors cadres. — Patrons.

1^{er} janvier 1849, 50 ans, le Bon Père M. Léon HARMEL.

1^{er} janvier 1863, 36 ans, M. HARMEL, Albert.

Médecin.

15 octobre 1865, 33 ans, M. BRODIER, Alphonse.

Une Annexe de l'Usine

Dans toutes les usines de la Vallée de la Suippe, qui furent fondées avant l'établissement des chemins de fer, une annexe était indispensable : c'était généralement une exploitation rurale. A cette époque, toutes les matières à travailler et tous les produits fabriqués étaient amenés et enlevés par des chariots. Les chevaux de la ferme servaient à cet usage. Au Val-des-Bois, un domaine rural fut créé et exploité par M. Jacques-Joseph Harmel.

Depuis quelques années, la ferme est louée à M. Hautavoine-Georgin.

En dehors de ses terres labourables, la famille Harmel a acquis, sur divers terroirs, des plantations de sapins importantes qu'elle exploite pour les houillères et pour le bois de chauffage².

SECONDE PARTIE

Le Val-des-Bois



T U V A I N C R A S P A R C E S I G N E

2. Renseignements fournis par un membre de la famille Harmel.

Les historiens rapportent que Constantin, encore indécis sur sa croyance au Christ, allait livrer bataille à son compétiteur Maxence. Une croix lumineuse, entourée de cette inscription : *In hoc signo vinces*, lui apparut dans les airs et elle fut pour lui le signe sensible qui vint fortifier sa résolution et affirmer sa détermination. Il la fit broder sur ses étendards et la victoire lui resta fidèle.

C'est de cette devise lumineuse et féconde, qui symbolise si admirablement la suprématie de la foi et de la religion dans le domaine temporel, que s'est inspirée la famille Harmel, non seulement pour elle-même, mais aussi pour la direction de ses usines. Chacun connaît en France, et je pourrais dire dans l'Europe entière, les opinions religieuses et les doctrines sociales qu'elle professe si loyalement et si fermement. Mais beaucoup ignorent que si au Val-des-Bois on est intransigeant pour les principes, on est rempli d'affabilité et même de libéralisme pour les personnes. L'accueil est large et cordial, quelles que soient d'ailleurs les opinions de la personne reçue. C'est ce qui explique comment la population ouvrière, si importante et si variée, a pu être gagnée par cette bienveillance et par les égards poussés jusqu'à l'excès dont sont entourés l'indépendance et la liberté individuelle des travailleurs. Nous pouvons étonner bien du monde en disant qu'il y a des ouvriers qui ont 20, 25, 30 ans et plus de service à l'usine et qui se sont toujours tenus indifférents, en dehors de toute pratique religieuse.

Dans ces conditions, il était naturel que M. Jacques-Joseph Harmel prit l'initiative d'une série d'institutions économiques et sociales, destinées à développer la confiance mutuelle entre les patrons et les ouvriers et à accroître le bien-être de ces derniers.

La tendresse et la vénération que le personnel de l'usine avait pour M. Harmel père, ce vieillard heureux, *Fortunate senex*, le firent surnommer le Bon Père, appellation bien touchante qui symbolise si parfaitement sa bonté et sa sollicitude pour ses chers ouvriers et la reconnaissance effective de ceux-ci.

Ses fils continuèrent ardemment la tradition paternelle ; ils se rendirent compte des dangers qui entourent les travailleurs abandonnés des patrons, leurs protecteurs naturels. Et alors, ils créèrent ces admirables institutions qui, si elles étaient plus répandues dans les usines, serviraient, sinon à conjurer les misères sociales, du moins à les atténuer grandement.

Au moment où nous écrivons ces lignes, c'est M. Léon Harmel qui porte ce titre de Bon Père. Ses ouvriers le lui imposèrent dans une manifestation bien touchante, quelques semaines après le décès de son vénérable père³.

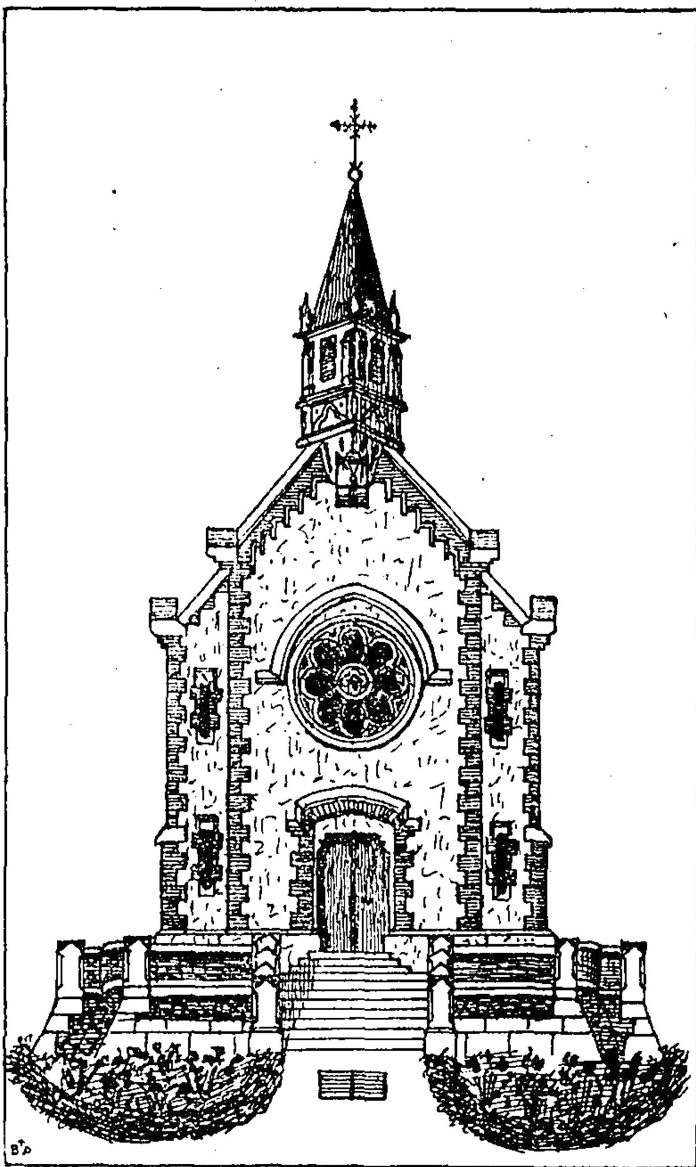
La Chapelle

Le 4 septembre 1862, un modeste oratoire était béni au Val-des-Bois ; il était destiné à la Famille patronale seulement.

Des agrandissements successifs permirent d'y admettre, avec leurs élèves, les religieux et les religieuses chargés de l'enseignement libre.

Les privilèges les plus étendus furent donnés par Son Eminence le cardinal Gousset, en 1865. Les enfants de l'usine y font leur première communion. Toutefois, les baptêmes, les mariages et les enterrements ont lieu à l'église Saint-Martin de Warmeriville. En 1873, l'oratoire fut remplacé par l'édifice qui subsiste aujourd'hui. Le Supérieur général des Filles de la Charité le béni le 21 septembre 1873. Le Sacré-Cœur de Jésus en est le Patron.

3. Renseignements fournis par un membre de la famille Harmel.



B.D.
L'Abbe A. Chevallier del

Warmeriville. Chapelle du Val-des-Bois Portail.

La chapelle, devenue trop étroite par l'accroissement successif de la population, fut doublée par un bas-côté à droite, en automne 1897 ; il est placé sous le vocable de saint Antoine. Elle possède un orgue à tuyaux de 12 jeux (maison Didier van Castel, de Nancy), avec soufflerie électrique, qui rehausse l'éclat des cérémonies religieuses. M. Pilardeau en est l'organiste. Les premiers chapelains ont été des Lazaristes, puis des prêtres du diocèse de Reims et aujourd'hui ce sont des religieux, les Pères du Sacré-Cœur de Jésus de Saint-Quentin (les RR. PP. Charcosset et Mammès).

Les Ecoles libres

Ces écoles comprennent l'asile, les écoles de filles, dirigées par les Sœurs servantes du Sacré-Cœur de Jésus de Saint-Quentin, les écoles de garçons, dirigées par les Frères de la Doctrine chrétienne.

La première salle d'asile fut créée au Val-des-Bois en 1862 et était dirigée par trois Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

En 1863, les bâtiments furent agrandis et les écoles proprement dites furent fondées. Dans la même année, trois Frères des Ecoles chrétiennes arrivèrent pour l'installation des petits garçons.

L'asile est fréquenté par 40 garçons et 60 fillettes, soit un total de 100 enfants.

Les écoles comprennent 80 filles de 6 à 13 ans et 50 adultes, soit un total de 130 filles.

Les écoles de garçons reçoivent actuellement 90 garçons de 6 à 13 ans et 52 adultes, soit un total de 142 garçons.

Ce qui fait une population scolaire de 372 enfants.

Le premier directeur fut le frère Vidal, auquel succéda le frère Guy-Marie en 1875 (décédé au Val-des-Bois, le 22 avril 1898). Actuellement, c'est le frère Arbogaste.

La première supérieure des Sœurs fut la sœur Angélique, puis la sœur Vincent et, depuis 1888, la sœur Véronique, de l'ordre de Saint-Quentin.

On voit par les chiffres qui précèdent que si MM. Harmel frères supprimaient l'enseignement libre, la commune de Warmeriville devrait plus que doubler ses locaux scolaires et augmenter sensiblement son personnel enseignant, ce qui occasionnerait de très lourdes charges aux contribuables.

Associations diverses

Au point de vue religieux, social et économique, la population ouvrière du Val-des-Bois est répartie en un certain nombre d'associations, dont nous ne citerons que quelques unes.

Saint-Louis de Gonzague, de 6 à 13 ans, 98 ; petit Cercle, de 13 à 16 ans, 44 ; association d'hommes au dessus de 16 ans, 350 ; soit un total de 492.

Sainte-Philomène, de 6 à 11 ans, 65 ; Saints-Anges, de 11 à 15 ans, 55 ; Enfants de Marie, de 15 ans au mariage, 140 ; Sainte-Anne, femmes mariées, 230 ; soit un total de 490.

Société de Secours mutuels

Une Société de secours mutuels, fondée depuis l'origine de l'usine, donne droit gratuitement aux soins du médecin, aux médicaments, à une indemnité pécunière pendant la maladie, aux funérailles gratuites, etc.

Des traités sont passés avec une Compagnie d'assurances pour procurer au personnel des indemnités en cas de blessure ou d'accident grave.

Pendant les périodes de 13 et de 28 jours, les ouvriers payés à la journée reçoivent une indemnité équivalente à la moitié de leur salaire, et ceux payés au mois reçoivent intégralement leurs appointements.

Cités ouvrières

MM. Harmel frères logent tous leurs ouvriers, soit dans des maisons leur appartenant, soit dans d'autres louées par eux à différents propriétaires. Ils possèdent plusieurs cités ouvrières dont le loyer annuel est de 78, 90, 100 et 110 francs, suivant l'importance du logement et le nombre de pièces qu'il contient. Les ouvriers peuvent devenir propriétaires de leur habitation.

L'épargne, largement favorisée, fait qu'un groupement d'anciens ouvriers possède environ 225,000 francs en maisons, terres, placements mobiliers et dépôts à la Caisse d'épargne.

Les principales cités ouvrières sont : la cité Jeanne-d'Arc, 20 logements ; la cité Sainte-Virginie, 24 logements ; la cité du Bon Père, 10 logements ; la cité Saint-Joseph, 4 logements ; la cité Saint-Paul, 4 logements, et la cité Saint-Jacques, 3 logements.

Sociétés diverses

L'usine possède différentes Sociétés, dont le but est de développer l'intelligence de la jeunesse et de lui procurer des distractions agréables et gratuites.

La Philharmonie compte environ 50 membres, dont l'exécution est très bonne, comme le témoignent les nombreuses récompenses obtenues à divers concours. Elle rehausse l'éclat des fêtes religieuses et patriotiques. Son président effectif est M. François Champion et son chef M. Ladame.

La Compagnie des Pompiers, composée d'environ 90 membres, apporte le concours de son dévouement et de sa vaillance dans la commune et dans les environs, pour combattre le plus terrible des fléaux. Elle dispose de deux pompes puissantes et d'un matériel complet fourni et entretenu par l'usine. Son capitaine est M. Aulner.

La Société de gymnastique, la Chorale, la Section dramatique, dont les nombreuses représentations publiques sont toujours très ap-

plaudies, etc.

Syndicat professionnel

Nous lisons dans les statuts de la Corporation du Val-des-Bois.

Article 1^{er}. — *Création*. — Un Syndicat mixte a été créé le 2 août 1885 dans l'usine du Val-des-Bois, entre les patrons d'une part, et les ouvriers d'autre part, sous la dénomination de Corporation du Val-des-Bois.

Art. 2. — *But, durée*. — Le Syndicat ou Corporation, constitué en vertu de la loi du 21 mars 1884, a pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels et commerciaux communs aux patrons et aux ouvriers, dont les efforts concourent, sous des formes diverses et par des moyens différents, à l'exploitation industrielle.

Sa durée est illimitée.

Art. 3. — *Institutions*. — La Corporation s'efforce de créer au profit de ses membres toutes les institutions tendant à leur bien moral, intellectuel et professionnel, ainsi qu'à l'amélioration de leur situation matérielle, telles que :

Caisse corporative, Patrimoine corporatif, Boni corporatif, Caisse de prévoyance, Caisse d'économie, Consultations, Services à rendre, Hôtellerie, Bonnes lectures, Bibliothèque, Caisse de famille, Soins aux veuves et aux orphelins, Écoles, Instruction professionnelle, Commission des consommations, Conseil professionnel ou d'usine, Société de Secours mutuels, Société coopérative et ses Commissions, Sociétés récréatives, Dot aux jeunes filles.

Les institutions les plus originales et les plus remarquables sont celles de la Caisse de famille et du Conseil d'usine.

La Caisse de Famille est un supplément de salaire fourni par la caisse patronale et distribué par une commission ouvrière le dimanche à chaque famille dont le salaire total n'a pas atteint la somme de 4 fr. 20 par semaine et par tête. Exemple : Une famille de quatre enfants, avec le père et la mère, devra gagner, $6 \times 4 \text{ fr. } 20 = 25 \text{ fr. } 20$; une

famille de six enfants, avec le père et la mère, devra gagner dans sa semaine, $8 \times 4 \text{ fr. } 20 = 33 \text{ fr. } 60$. Ce minimum est complété chaque semaine et ainsi les familles sont à l'abri de la misère.

Le *Conseil d'usine* est composé de simples ouvriers, à l'exclusion des contre-maîtres. Ce sont les représentants autorisés des camarades pour toutes réclamations. Dans la réunion de quinzaine, un patron aborde des questions professionnelles avec les conseillers, de façon à leur donner une influence réelle dans la direction de l'usine. Cette participation ouvrière, loin de nuire à la discipline, n'a fait que la fortifier. Elle a maintenu le bon esprit dans les ateliers et les amendes sont devenues inutiles, elles sont tombées au chiffre de 4 à 10 francs par an.

Syndicat agricole de la Champagne

Le siège social du *Syndicat agricole de la Champagne* est établi au Val-des-Bois.

Cette association, fondée il y a quelques années, en 1894, a pour but de protéger et de défendre les intérêts des cultivateurs, de traiter toutes les questions commerciales se rapportant à leur profession, tel que l'achat en commun des engrais, des semences et des instruments aratoires.

La cotisation annuelle est de deux francs.

Le nombre des adhérents est illimité et, actuellement, il y en a environ 1,200. Son Président actif est M. de Boham, maire de Fresnes (Marne)⁴.

Plusieurs réunions générales ont lieu chaque année ; des députés et d'autres personnages en vue viennent y apporter le concours de leur expérience, discutent les intérêts en cause, usent ensuite de leur influence auprès des pouvoirs publics pour faire valoir les droits et les justes revendications du monde agricole. En 1900, à l'Exposition uni-

4. Voir pages 53 et 54, Famille de Boham.

verselle de Paris, le *Syndicat agricole de la Champagne* obtint une médaille d'argent pour ses expositions.

Biographies

M. Jacques-Joseph Harmel, le chef de la famille du Val-des-Bois, est né le 23 mai 1795, à Sainte-Cécile.

D'un caractère ferme et entreprenant, il fonda successivement Angecourt, la Neuville-les-Wasigny, Boulzicourt et enfin le Val-des-Bois.

Ce fut à cette dernière création qu'il consacra les forces de son intelligence et les trésors de son cœur. Il lui imprima le caractère social de chrétien qu'elle a conservé. Il eut le bonheur de jouir du fruit de ses travaux. Ses ouvriers ne le connaissaient que sous le nom de *Bon Père*. Sa vieillesse s'écoula entourée du respect et de l'admiration de son personnel, de la tendresse et de la vénération de sa famille. Il s'éteignit au Val-des-Bois le 3 mars 1884, dans sa 89^e année.

M. Jacques-Joseph Harmel fut adjoint au maire de Warmeriville de 1852 à 1871.

Voici la note que nous trouvons dans la *Revue de Champagne et de Brie*, tome 16, page 203 :

« Le 3 mars 1884 est mort M. Jacques-Joseph Harmel, fondateur de l'usine du Val-des-Bois, près de Reims, dont l'organisation est un modèle qui prouve combien les principes chrétiens bien appliqués peuvent produire d'heureux et de fructueux résultats. Cette création remonte à 1840. M. Harmel était né le 23 mai 1795. M. le marquis de la Tour-du-Pin retraça sa vie en termes éloquents. »

M. Jules-Hubert Harmel. — M. Jules Harmel était l'un des frères de M. Léon Harmel, industriel au Val-des-Bois, commune de Warmeriville ; il est né à la Neuville-les-Wasigny (Ardennes), le 29 novembre 1827 et décédé au Val-des-Bois, le 23 mai 1894.

Nature essentiellement artistique, il appliqua ces dispositions spéciales à son industrie. Dès 1864, il créa les fils nouveauté, dont il dé-

veloppa sans cesse la perfection dans la forme et dans la fabrication. On peut dire que c'est à lui que l'industrie doit ce genre spécial qui a eu une si grande vogue.

Il seconda son frère dans l'administration de l'usine et dans ses sollicitudes pour les travailleurs. Il s'occupait non seulement des progrès matériels, mais aussi des institutions fondées sur la religion et la charité en faveur des ouvriers.

Le nom des Harmel, comme patrons chrétiens, est connu dans l'univers entier (*Annuaire Matot-Braine*, année 1895, page 293).

M. Pierre-Louis-Prosper-Léon Harmel. — M. Léon Harmel est le deuxième fils de M. Jacques-Joseph Harmel ; il est né le 17 février 1829, à la Neuville-les-Wasigny (Ardennes). Dans sa jeunesse, il se montra très actif dans la direction de l'usine et très dévoué à toutes les institutions qui devaient faire du Val-des-Bois une usine modèle. A la mort de son père, en 1884, sa famille et ses ouvriers l'acclamèrent du nom de « Bon Père ». De 1871 à 1876, il fut adjoint au maire de Warmeriville, mais il dut résigner ces fonctions administratives, étant instituteur libre ; il resta conseiller municipal jusqu'en 1888. M. Léon Harmel est l'auteur d'un *Manuel d'une Corporation chrétienne* (A. Mame & Fils, Tours 1879). Dans cet ouvrage, il expose les transformations successives qui se firent au point de vue moral dans l'usine du Val-des-Bois. Il indique comment, d'après son expérience, peuvent se régler les rapports sociaux entre les patrons, les contre-mâîtres et les ouvriers.

M. Léon Harmel, avec un certain nombre de catholiques de Reims, a été l'un des fondateurs de la Société économique de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier. N'habitant pas Reims, il n'a pu conserver une part active dans la direction, mais il en reste actionnaire. Son secrétaire est commissaire de surveillance.



Le Bon Père (M. Léon Harmel)

La vie publique de M. Léon Harmel appartient à l'histoire. Nous ne pouvons qu'en indiquer un des points saillants. Depuis de longues années, il s'est consacré à vulgariser l'organisation professionnelle, économique et libérale du Val-des-Bois, citant à l'appui de ses

conseils les résultats qu'il avait lui-même obtenus. Depuis 1874, nous le voyons prendre une part active à toutes les grandes assises catholiques, congrès, assemblées et réunions ouvrières, et cela un peu sur tous les points du territoire. Dans le monde catholique, en France comme à l'étranger, il est une personnalité ; son influence se fait sentir dans tous les milieux. C'est lui qui proposa le premier les lois protectrices des travailleurs que le Socialisme et le Parlement se sont appropriés. Il est l'organisateur des pèlerinages ouvriers à Rome, le promoteur de ce grand mouvement populaire qui a déjà mis des milliers d'ouvriers en contact avec le Pape.

Les services rendus à l'Eglise et à la Société ont obligé M. Léon Harmel, malgré sa modestie, à accepter les récompenses honorifiques suivantes : Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, Chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, grand Officier de l'Ordre pontifical de Pie IX.

Warmeriville peut être justement fier de posséder un homme de cette valeur morale et intellectuelle, dont le nom restera étroitement uni à l'histoire de la France et à celle de l'Eglise.

M. Jacques-Ernest Harmel. — M. Ernest Harmel est né à Rethel, le 30 avril 1830, décédé à Reims, le 28 septembre 1885. C'était le troisième fils de M. Jacques-Joseph Harmel. Dans l'usine, il s'occupait de la vente ; il était le type parfait du voyageur, entretenant les relations les plus cordiales avec la clientèle qu'il visitait et dont il savait toujours se faire des amis. Il eut une part prépondérante dans le développement de l'usine. Musicien et compositeur émérite, il a laissé plusieurs œuvres très appréciées, notamment le *Stabat Mater*, qui s'exécute chaque année, le Vendredi Saint, à la cathédrale de Reims.

M. Joseph-Albert Harmel. — M. Albert Harmel est né à Boulzicourt (Ardennes), le 6 janvier 1843. Il est le fils de M. Hubert Harmel. Il s'occupa toujours de la partie technique, apporta des innovations importantes dans la fabrication et perfectionna sensiblement

les produits de la maison Harmel frères, qui lui doivent la préférence dont ils jouissent actuellement. Après l'incendie de 1874, ce fut lui qui reconstruisit l'usine du Val-des-Bois et lui donna le cachet artistique qui frappe les visiteurs. Il monta la partie industrielle avec les derniers perfectionnements, en y apportant successivement le peignage, la teinture et des retordages spéciaux. Il est le créateur de l'importante usine de filature que la maison Harmel frères possède en Espagne. Il seconde activement M. Léon Harmel, le Bon Père, dans toutes ses œuvres pour la régénération sociale des ouvriers et pour l'amélioration de leur sort. Il a été conseiller municipal de 1888 à 1892. Vers l'année 1878, il s'adjoint M. Maurice Harmel. En raison de la part active que prit M. Albert Harmel dans la création de l'usine de Sabadell (Espagne), la reine d'Espagne le nomma, en 1899, Commandeur d'Isabelle la Catholique.

M. Marie-Joseph-Maurice Harmel. — M. Maurice Harmel est né à Warmeriville, le 2 août 1854. C'est le fils aîné de M. Léon Harmel. Il fut l'auxiliaire actif et intelligent de toutes les réformes et de toutes les améliorations entreprises par M. Albert Harmel, pour la bonne marche de l'usine. En 1896, il offrit généreusement sa place d'associé à son frère, M. Léon Harmel fils. A la mort de M. Félix Harmel, M. Maurice ceint l'écharpe de maire. Les bonnes traditions de famille se continueront avec lui. En 1899, M. Maurice Harmel fut nommé par le Souverain Pontife Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Anne-Alexandre-Léon-Félix Harmel. — M. Félix Harmel est né à Warmeriville, le 3 mars 1857. Deuxième fils du Bon Père, ses aptitudes dans la direction de l'usine le désignèrent pour remplacer son Père. Appelé au Conseil municipal en 1892, il devient adjoint au maire, puis il ceint l'écharpe en 1896. En 1897, M. Félix Harmel, maire, obtient gratuitement de l'administration des chemins de fer une voie de garage qui rend les plus grands services aux habitants. En 1898, il fait empierrer la presque totalité des rues de la commune dans de bonnes conditions pour les contribuables.

Le 14 juin 1899, la famille patronale et ouvrière du Val-des-Bois était dans un immense chagrin par la mort foudroyante de M. Félix Harmel. C'était non seulement un bon époux, un bon père, un bon fils, mais aussi un administrateur habile et bienveillant, et un orateur ardent et entraînant. Il était bien connu pour être le bras droit de son père, qu'il seconda dans toutes ses entreprises avec énergie et intelligence.



M. Félix Harmel

M. Félix Harmel était Membre de l'Académie des Arcades, Camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté, Chevalier de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre des Avocats de Saint-Pierre, Grand-Officier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

M. Adrien-Théodore-Stanislas-Léon Harmel. — M. Léon Harmel fils est né à Warmeriville, le 17 janvier 1868, quatrième fils de M.

Léon Harmel. Il succède à M. Maurice Harmel dans l'usine en 1896. Il s'occupe de la direction technique ; il est ingénieur de l'Ecole industrielle de Lille, sous-lieutenant de réserve au 16^e régiment d'infanterie, Président de la Société de tir mixte de Warmeriville, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, Camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté.

Autour de la Direction principale, se lève une pléiade de jeunes qui se disposent à marcher sur les traces de leurs devanciers. M. Pierre Saucourt en est l'aîné ; il est le petit-fils de M. Léon Harmel, le Bon Père. Il est né à Laon (Aisne), le 4 août 1876. Il commence son apprentissage dans l'usine.

La Famille Harmel et les Ordres religieux

La famille Harmel a donné huit de ses enfants à la religion : M. Jules Harmel, cinq : une clarisse, Juliette ; deux franciscains, Georges et Victor ; un trappiste, Gustave, et un salésien de Dom Bosco, Théodore.

Une fille de M. Léon Harmel Maria, clarisse à Paray-le-Monial, puis Fondatrice d'un couvent de Sainte-Claire à Jérusalem.

M. Georges Bureau-Harmel : Louis, jésuite.

M. Reimbeau-Harmel : Jules, salésien de Dom Bosco.

Nous n'avons pas l'intention de faire l'historique des différents ordres religieux dont plusieurs membres de la famille Harmel font partie. Nous voulons dire seulement un mot sur les salésiens de Dom Bosco. Dom Bosco, prêtre de Turin, est le saint Vincent de Paul des temps modernes ; il établit la Société salésienne en 1847. L'œuvre de Dom Bosco et de ses disciples consiste de recueillir les enfants abandonnés, de les grouper dans des patronages, d'abord à Turin et ensuite dans une foule d'autres villes, dont Marseille en France. Dans les écoles professionnelles de Dom Bosco, les enfants travaillent de différents états, les uns sont cordonniers, d'autres sont tailleurs, seruriers, menuisiers, relieurs, typographes, etc. Quant aux disciples de Dom Bosco, leur ministère s'étend non seulement à la confession et à

la prédication, mais à la culture des vocations et aux missions étrangères. Dom Bosco mourut le 31 janvier 1888.

Nous terminons ces quelques pages en rendant un hommage public à *M. Alexandre Maupetit*, ancien zouave pontifical, qui est devenu l'auxiliaire de M. Léon Harmel dans la direction des œuvres, depuis la mort de M. Félix Harmel (1899).

M. Maupetit vient d'être élevé à la dignité de Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Ce témoignage de haute bienveillance lui a été accordé par le Saint-Père Léon XIII.